

Brèves locales

Cité Antoine

Du retard dans les livraisons mais déjà des dégradations et des incivilités !!!

Informations obtenues de la Mairie

A l'occasion des vœux du Maire, nous avons appris que les travaux de l'avenue de la République seraient différés pour des raisons financières, la programmation budgétaire ne l'avait pas prévu!!! Encore des difficultés de circulation à craindre. Des riverains nous ont fait part de leur mécontentement à ce sujet.

Par un courrier adressé aux parents d'élèves de l'école Jules Ferry en date du 12 novembre 2014, la mairie a confirmé la livraison de denrées alimentaires avec une date de péremption dépassée ou trop courte (pour être insérée de manière sanitaires compatible avec leur programmation initialement prévue dans les menus de la semaine), mais celles-ci n'ont été ni distribuées ni consommées.

Nous ne pouvons aujourd'hui être satisfaits d'une telle situation illégale ou toujours à la limite de la légalité, contrairement aux propos optimistes et à l'autosatisfaction affichée par la municipalité au conseil municipal du 19 février 2015.

Scoop !

Nous venons de découvrir que le délégataire de la cantine bénéficie depuis 11 ans d'une tacite reconduction de son contrat sans mise en concurrence, contrairement aux règles d'attribution des marchés qui régissent ce type de prestation.

Exercice de la démocratie au sein du conseil municipal

Ce que nous avons obtenu ou contribué à faire changer grâce à notre action :

- suite à notre recours auprès de la Préfecture, la commission d'appel d'offres est enfin mise en place de manière représentative des courants d'opinion sur Pérignat lès Sarliève
 - création d'un registre des délibérations du maire
 - constat par Monsieur le préfet d'irrégularités dans l'élection du CCAS
 - publication d'ordres du jour enfin détaillés lors des convocations du conseil municipal
 - mise en place du registre anonyme des délibérations du CCAS.
- Nous l'avons appris au dernier conseil municipal du 19/02/2015 mais nous n'avons pas encore pu le consulter*
- révélation des dysfonctionnements de la cantine de l'école Jules Ferry (hygiène et sécurité alimentaire).

Grâce à notre action les enfants mangent de nouveau leur fromage et leur dessert dans des assiettes, ce qui ne s'était plus produit depuis un certain temps. Dixit la mairie, "à compter du 21 octobre 2014, les livraisons sont effectuées par le gérant de la société avec camion réfrigéré. Les livraisons ne se feront qu'en présence de la cantinière". Qu'en était-il avant ? On peut se poser la question...

Ce que nous n'avons pas encore obtenu, mais nous y travaillons :

- annulation de l'élection du CCAS suite aux irrégularités constatées
- affichage fidèle et identique des comptes rendus sur les panneaux communaux et sur le site internet - information aujourd'hui tronquée !
- refus persistant du maire de lire l'intégralité des questions posées par l'opposition en séance publique du conseil municipal
- mise en place d'un règlement intérieur pour le fonctionnement du conseil municipal

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE

Bulletin municipal/Liberté d'expression



Toute publication municipale devrait offrir une place à l'opposition au sein du conseil afin que les divers points de vue puissent s'exprimer. La liberté d'expression et l'indépendance d'opinion sont des notions difficiles à accepter pour la majorité municipale. Le Maire, lors de son élection, avait pris l'engagement de laisser la possibilité aux Pérignatois de donner leur avis grâce au bulletin municipal. Or, à chaque demande, nous avons essuyé un refus de sa part. Encore beaucoup de choses restent donc à améliorer dans le fonctionnement de la commune...

Divers constats au quotidien

- les élus d'un nouvel élan pour Pérignat lès Sarliève n'ont pas été conviés à la distribution des colis pour les aînés ni à partager leur repas le 11 janvier. Nous ne devons qu'à la détermination de certains d'entre nous d'avoir été néanmoins présents à l'apéritif
 - préparation systématique en secret des projets municipaux, sans aucune concertation. Les élus de l'opposition sont informés au dernier moment. Recherche réelle d'efficacité ou opacité ?
- Devant ces difficultés, nous allons faire revivre notre site de campagne afin de mieux pouvoir nous informer mutuellement. N'hésitez pas à l'utiliser et/ou à nous contacter par tous les moyens*

Provocation du maire et de l'exécutif municipal ?

La municipalité feindrait-elle de découvrir la dure réalité économique ?

L'édito de Monsieur le Maire est une véritable provocation (Pérignat MAG' de janvier 2015). "Entre incertitude et rigueur", il est le maire qui a lancé un programme de travaux de plus de 3,7 millions d'euros à la veille des élections en ayant précipitamment fait voter le budget communal avant le scrutin. Il découvre que les dotations baissent (cela fait plus de 30 ans que politiques et médias nous informent, que l'Etat se désengage suite à la décentralisation et aux transferts de compétences). Il découvre que les rythmes scolaires coûtent à la commune. Il le savait car c'était un des débats de la campagne municipale.

Il fait semblant de découvrir de nouvelles charges (les permis de construire, les transports, les normes toujours plus contraignantes) mais nous sommes surpris de son étonnement car il les connaissait sûrement avant les élections et avant le vote du budget 2014. Aucune programmation financière sérieuse n'a été mise en oeuvre, nous l'avons souligné à plusieurs reprises lors de la campagne des municipales. Malgré cela, la municipalité a lancé des travaux que nous avons qualifiés de "pharaoniques" et "somptuaires" dont seulement une petite partie était nécessaire, dont l'esthétique est douteuse et la fonctionnalité encore à prouver (place Dorier, avenue de la République). Le dernier argument évoqué en réunion publique était "le civisme économique" dont la commune devait faire preuve.

Oui, annoncer pour les vœux et sur papier glacé que "la crise est là pour tous", qu'il va falloir se serrer la ceinture, résonne comme une provocation après les débats intervenus pendant la précédente campagne électorale et pourrait annoncer de nouvelles augmentations d'impôt.